

# Foire aux questions

- **Comment faire en cas de chevauchement d'enseignements ?**

Il faut distinguer si les cours concernés sont obligatoires ou constituent un pré requis pour avancer dans vos études. Si c'est le cas, veuillez vous conformer à l'avis du responsable de pilier bachelor (BA).

- **Comment faire pour remplacer les ECTS (crédits) des cours obligatoires si ceux-ci sont obligatoires dans plusieurs piliers ?**

Selon l'article 9 du règlement d'études et d'examens, lorsqu'un enseignement obligatoire est commun à deux piliers, la validation des crédits se fait dans un seul pilier, premièrement selon sa position dans les plans d'études, soit dans l'ordre : pilier à 30 ECTS, pilier à 60 ECTS, pilier à 90 ECTS, deuxièmement selon l'importance du pilier dans le cursus de l'étudiante ou de l'étudiant. Il est remplacé dans l'autre pilier par un enseignement optionnel.

**Exemple :** un-e étudiant-e a choisi la combinaison Géo 90 / Socio 60 / Ethno 30. L'enseignement Introduction aux méthodes en sciences sociales se trouve dans le pilier à 60 en Géo, dans le pilier à 30 en Socio et dans le pilier à 60 en Ethno. Il devra ainsi être suivi dans le pilier de Socio. Par contre si l'étudiant-e a choisi Géo 90 / Ethno 60 / Histoire 30, il devra être suivi en Géo.

- **Puis-je déroger au plan d'études ?**

Non, il faut le suivre comme il a été édicté. Si vous rencontrez un problème qui rend impossible l'observation dudit plan d'études, vous devez vous adresser au responsable de pilier BA.

- **Je n'ai pas fini mon BA, mais puis-je déjà commencer mon master(MA) ?**

- **Quel est le nombre de crédits que je peux déjà faire ?**

Oui, à condition d'avoir déjà acquis au moins 120 ECTS dont min. 60 dans la/les discipline(s) d'accès. Il s'agira dans ce cas d'un MA conditionnel. Vous ne pourrez donc valider au maximum que 15 ECTS avant l'obtention du BA.

- **Où puis-je trouver les règlements de la FLSH (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) ?**

Vous trouverez tous les règlements sous : [Faculté des lettres et sciences humaines \(unine.ch\)](http://www.unine.ch)

- **Quelle est la différence entre IS-Academia et Moodle ou Claroline ?**

IS-Academia est un outil de gestion administratif (= gestion des étudiants : inscriptions officielles au cours, inscriptions aux examens, etc.) tandis que Moodle ou Claroline sont un support de cours en ligne par le biais duquel des informations importantes liées au cours ou aux examens peuvent vous être transmises par les professeurs ou les assistants.

Il est important de s'inscrire dans les DEUX programmes.

- **Comment faire pour partir en mobilité ?**

Dans un premier temps vous devez consulter les informations données sur le site <http://www.unine.ch/mobilite>, puis prendre contact avec le responsable de l'orientation. Ensuite un contrat d'études sera établi (cf. [www.unine.ch/geographie/Mobilite](http://www.unine.ch/geographie/Mobilite)).

- **Que faire si je n'arrive pas à suivre tous les cours prévus dans le plan d'études pour l'année?**  
 Nous conseillons toujours de le suivre dans l'ordre, cependant les cours ne demandant pas de pré requis peuvent être suivi une autre année.  
 △ Il n'est pas possible de dissocier ou séparer les cours si ceux-ci sont évalués dans un seul et même examen.
- **Comment faire pour m'inscrire à des enseignements ne figurant pas dans le semestre en cours dans IS-Academia ?**  
 Si une inscription hors plan n'est pas possible dans IS-Academia, vous devez remplir le formulaire d'inscription hors plan aux enseignements et le rendre dans les délais auprès du secrétariat de la FLSH.  
 △ Avant de faire l'inscription merci de prendre contact avec le secrétariat de l'Institut de Géographie par e-mail afin de valider vos choix ([secretariat.geographie@unine.ch](mailto:secretariat.geographie@unine.ch) )
- **Comment faire pour m'inscrire à des enseignements dans les cadres d'AZUR ou de BENEFRI?**  
 Premièrement, assurez-vous que les cours envisagés puissent être validés dans votre cursus (cf. responsable de pilier BA).  
 Deuxièmement, inscrivez-vous en mobilité dans l'université concernée.  
 Troisièmement, pour que les cours suivis dans une autre université vous soient validés à Neuchâtel, vous devez remettre les relevés de notes au secrétariat de la FLSH.
- **Où et comment consulter les horaires des cours ?**  
 Vous trouverez tous les horaires de cours de l'Université de Neuchâtel sous <http://www.unine.ch/pidho>. Afin de faire vos recherches, basez-vous sur votre plan d'études.
- **Où trouver les descriptifs de cours ?**  
 Vous trouverez tous les descriptifs sous <http://www10.unine.ch/descriptifs/>
- **Où se trouve la bibliothèque ?**  
 L'entrée de la bibliothèque se trouve au premier étage. Depuis là, vous pourrez vous déplacer sur les différents étages.
- **Qu'est-ce une alvéole ?**  
 Une alvéole est une petite salle de cours et d'études se trouvant dans la bibliothèque. Celle de l'institut de géographie est la B.1.38 (b = bibliothèque, 1 = 1<sup>er</sup> étage, 38 = n° salle).